Affaire de la Banque de l'Union.

Les incertitudes de la situation provenant de la mauvaise tenue des livres.

Toute la journée d'hier, la Banque de l'Union a été ouverte. Les déposants pouvaient aisément y pénétrer et parler aux différents employés. C'est, parait-il, la méthode suivie par M. Escott. Il veut que tous les intéressés soient, autant que possible, mis au courant de leurs affaires. M. Escott est un jeune homme aimable, actif, accueillant courtoisement son monde et ne laissant s'éloigner aucune des personnes qui s'adressent à lui, sans les avoir satisfaites, au moins autant qu'il est en son pouvoir. Il est prodigieusement affairé; mais il trouve moyen de suffire à tout.

On travaille maintenant à force dans les bureaux de la banque. Peu à peu, les affaires s'éclaircissent, mais il faudra du temps pour savoir la vérité.

En fait de défalcation on était arrivé au chiffre stupéfiant de $602,000, mais c'est le plus haut que l'on puisse atteindre.

L'ENQUÊTE DE M. ESCOTT.

Suivant M. Escott il sera assez sérieusement réduit. Toute la difficulté provient de la défectueuse façon de tenir les livres; de telle sorte, qu'il est assez souvent malaisé de constater nettement si une irrégularité est le fruit de la fraude ou simplement de la négligence. M. Escott a trouvé de nombreuses entrées, qui avaient toute l'apparence de la fraude et qu'après un examen consciencieux, on a dû reconnaître comme n'étant purement et simplement que des erreurs. Ces erreurs ne portent que sur des petites sommes; mais si elles sont nombreuses, elles peuvent réduire assez sérieusement le total du déficit.

Sans aucun doute, il y a des affidés du dehors. Des détournements de cette nature ne peuvent s'expliquer qu'au moyen de compères.

Comment, sans leur intervention, MM. Leefe et Colomb eussent-ils pu entrer en possession de l'argent? Jusqu'ici, pourtant, on n'a pu rien découvrir. On ne sait sur qui doivent retomber les soupçons ou les incriminations. "La fraude est réelle; on la voit, dit M Escott; mais quels sont en dehors de la banque, les coupables? Nous n'avons encore, là dessus, aucun indice.

"J'ai bien trouvé des différences assez difficiles à expliquer dans les comptes de certains déposants; mais les personnes en question sont au-dessus de tout soupçon. Leur réputation n'est pas attaquable. J'espère, avec leur aide, pouvoir régulariser ces comptes. Les livres du comptable sont corrects et sont d'accord avec le grand livre. C'est dans la méthode défectueuse de tenir les livres que nous trouvons toute la difficulté. Les erreurs découvertes—je dis bien les erreurs, ajoute M. Escott, et non les fausses entrées, sont nombreuses, mais la défalcation est bien réelle; elle atteint le chiffre de $600,000."

On a beaucoup parlé d'aveux de la part du teneur de livres Leefe; mais c'est une erreur. M. Leefe a pu promettre à ceux qui s'occupent de l'enquête de les aider dans leurs recherches; mais jusqu'ici, il n'a pas fait le moindre aveu. Il déclare toujours qu'il est étranger du vol et qu'il se trouve victime des soustractions d'autres personnes.

Tout le monde déplore la mort de Colomb. Lui seul pouvait dire toute la vérité; car, après inspection, il parait être beaucoup plus coupable que Leefe; les détournements de sa part ont dû être plus considérables.

Ce qui étonne ceux qui s'occupent spécialement de l'affaire et les commerçants, en général, c'est que, à une époque où les affaires se font d'une manière si serrée, on ait laissé dans la tenue des livres un pareil décousu, une pareille négligence. Le fait est que, bien souvent, les déposants avaient de la peine à obtenir la balance de leurs comptes.

Si les officiers ministériels de l'institution s'étaient plus occupés du réglement des comptes des déposants, on aurait découvert la fraude plus vite, et les détournements n'auraient jamais pu s'élever à une aussi forte somme.

M. LEEFE.

Quant à M. Leefe, il a beaucoup d'amis qui le déclarent hautement innocent; ils disent qu'il a toujours vécu modestement qu'il n'a jamais été considéré comme un homme maniant beaucoup d'argent, d'autres prétendent qu'il aimait à spéculer. Qui croire?

Hier, M. Escott s'est assuré les services de M. Jones, expert pour examiner les livres de Leefe et de Colomb.

Première Comparution devant le Commissaire Craig.

Toute la journée d'hier, il ne s'est rien passé de nouveau. L'avocat de District n'avait reçu aucun avis; aucun affidavit nouveau n'avait été fait contre qui que ce fût.

A midi, le député marshal des Etats-Unis, M. A. Leblanc a reçu les citations dans les affaires Leefe et Colomb.

Les documents ont été communiqués au président Chalaron et au caissier Labarthe qui doivent comparaître aujourd'hui, à 10 h. 30, devant le commissaire des Etats-Unis, Emmett D. Craig.

Forcément la procédure contre Colomb sera mise de côté. Le marshal des Etats-Unis J. V. Guillotte, agissant par l'entremise du Député A. Leblanc et de l'assistant député C. J. Galbreath, n'a pu que constater la mort.

Il est évident que cette disparition du principal accusé dérange beaucoup les plans de la poursuite. On pensait, avec raison, qu'il pouvait dévoiler les noms de certains affidés qu'on suppose haut placés dans les affaires.

LES DÉCLARATIONS DE M. ESCOTT.

POSSIBILITÉ D'UNE RÉOUVERTURE DE LA BANQUE.

L'habile examinateur de banques déclare tout haut qu'il n'a peut-être jamais vu de livres plus mal tenus. Les erreurs se découvrent à chaque instant. Il y a des livres qui n'ont pas été balancés depuis le 1er mars. Il aura beaucoup de peine à corriger les erreurs et à établir un compte général.

Il a fait, surtout, une déclaration qui est fort importante et mérite d'être relevée. Si, après la fin de l'enquête sur la valeur des propriétés et de l'actif de la banque, les actionnaires jugent à propos de rouvrir la banque, toute facilité leur sera offerte par le contrôleur, après l'accomplissement de toutes les formalités requises. Si l'on se décidait à une reprise, après une complète liquidation, on pourrait s'épargner de grandes dépenses et rien de l'actif ne serait sacrifié.

—Quant à l'avocat de district, il n'a reçu aucune communication de l'avocat de Leefe. Il ne croit pas que ce dernier demande un renvoi.

Correspondance du Contrôleur Eckels avec la Banque de l'Union. — Les dangers de défalcations.

Il parait que ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on se plaint de la mauvaise tenue des livres de la Banque de l'Union; il y a même eu, à ce sujet des correspondances entre le contrôleur Eckels et la Direction de la Banque.

A la date du 14 sept. le contrôleur par interim Coffin envoyait une dépêche dans laquelle il manifestait son mécontentement des critiques qui avaient paru dans la Presse de la Nouvelle-Orléans, au sujet du manque d'inspection de la part des bureaux du Contrôleur—d'où était résulté la faillite de la Banque. M. Coffin trouve ces critiques injustes, non seulement pour ce cas particulier, mais pour d'autres cas de même nature.

Le 2 mars 1895, dit il, il a été adressé au président de la Banque Nationale de l'Union, Nouvelle Orléans, Lne, une lettre dont voici un extrait:

L'examinateur déclare qu'il n'a pu vérifier les comptes sur vos livres individuels, attendu qu'ils ne sont pas tenus d'une façon convenable; mais il ajoute que de nouveaux livres seront bientôt ouverts. C'est là une question qui devrait attirer votre attention.

Le 10 octobre 1895, autre lettre adressée par le Contrôleur au président de la Banque. En voici un extrait:

Il parait que vous avez essayé quelque temps un nouveau système de tenue des livres pour les comptes individuels, mais que vous l'avez abondonné en mars dernier. Je vous préviens que, dans notre Bureau, l'expérience a convaincu le Contrôleur que le meilleur système à suivre pour la tenue des comptes des déposants individuels est celui qui établit une balance quotidienne avec chaque déposant et permet à la banque de faire chaque jour, la preuve de cette balance. Le système n'exige pas beaucoup plus de travail que l'ancien journal avec les livres dont il exige l'usage. Ce surcroit de travail est largement compensé par les résultats, qu'on en obtient.

En tout cas, si l'on ne fait pas la balance chaque jour, il faut la faire au bas de chaque colonne, et montrer la balance due à chaque déposant, chaque fois que son compte change. Ce travail devrait être fait au moins une fois par mois. Il est évident qu'il faut que les balances dues aux déposants, d'après le journal individuel, s'accordent avec la balance des déposants sur le grand livre. On ne saurait apporter trop d'attention à ces détails de banque, car c'est là que les employés peuvent le plus facilement cacher les défalcations dont ils se rendent coupables.

Le meilleur préventif contre les fraudes, est de faire vérifier le travail de chaque employé par une autre personne.

Le 24 octobre 1895, le Président, répondait à la lettre du 10 octobre, et disait, après avoir accusé réception de la lettre, qu'il l'avait communiquée aux directeurs, qu'il avait été convenu d'adopter le système recommandé, et qu'il avait ordonné l'usage des nouveaux livres aussitôt après leur arrivée. Dans son rapport du 4 mars, l'examinateur disait que la banque avait introduit le système de Boston, avec balance quotidienne, mais que les comptes transférés n'avaient pas encore été vérifiés.

La Banque du Commerce.

Les deux receveurs nommés pour la Banque du Commerce, MM. Reynes et Bush, sont entrés en fonctions, hier, après avoir fourni leurs cautions. M Bush va presser les affaires de cette institution et faire les paiements des déposants qui en avaient reçu la promesse, au moment de la suspension de la banque. Le président Nicholls semblait, hier, enchanté de la tournure que prenaient les affaires de sa banque. Rien de nouveau à dire pour le moment; il fallait attendre, jusqu'à jeudi ou vendredi, pour avoir des nouvelles, a-t-il dit

La Banque Mutuelle.

En ce qui concerne la Banque Mutuelle, rien de nouveau à dire, si ce n'est que l'examinateur Tucker est constamment au travail pour pouvoir en envoyer le résultat au contrôleur.

Du reste, tout marche bien. Tout est régulier. Cette banque était habilement et honnêtement dirigée.

HOTEL DE VILLE.

DÉPART DE M. BRITTIN.

Son honneur le maire par interim Brittin a quitté la Nouvelle-Orléans pour se rendre à Narragansett Pier. Il a obtenu un congé pour sa santé.

LES VOLETS EN FER DES MAGASINS.

Le maire Flower a donné ordre au chef de police de mettre en vigueur l'ordonnance relative aux volets en fer des magasins, et de mettre en état d'arrestation tous ceux qui ne s'y conformeraient pas. Tous les volets en fer doivent être tenus ouverts; cette mesure est nécessaire pour les cas d'incendie.

LE COMITÉ D'ENQUÊTE—L'HOPITAL DE LA PETITE VÉROLE.

Ce comité s'est réuni, hier à 8 heures du soir, pour faire une enquête sur le contrat relatif à l'Hôpital des variolés; et sur la façon dont il est mis à exécution par le Dr Joseph Beard. Assistaient à la séance, MM. Dreyfous, président; Claiborne, Meader, Clark, Marmouget, Guilland, Ris.

Pour la ville, l'enquête était conduite par l'assistant avocat de ville, J. J. McLaughlin, et le Dr Kohnke, président du comité de santé du Conseil.

Pour M. Beard, par le juge Wynn Rogers.

A la requête du Dr Kohnke, M. Dreyfous a déclaré que le but du meeting était de faire entendre des témoins sur la valeur des services rendus par l'entrepreneur, le Dr Beard, et sur la façon de traiter la petite vérole dans son hôpital.

Le premier témoin a été le Dr W. H. Wood, inspecteur sanitaire du Bureau de Santé. A son avis, cet hôpital n'est pas dirigé comme il devrait l'être, surtout quand il s'agit de maladies infectieuses.

Le local est mal situé, le terrain bas; Depuis qu'on a élevé le niveau de l'avenue Hagan, le drainage est devenu à peu près impossible. Il faut creuser les fossés pour permettre aux eaux de s'écouler. Les constructions sont mauvaises et ne répondent pas aux besoins de l'institution. Quant aux traitements en eux mêmes, il ne pourrait en parler savamment.

Il doit affirmer, cependant, que dans un cas, des opérations ont été ordonnées et faites par un individu qui n'était pas médecin. Les environs sont malsains. L'eau est fournie par un puits artésien.

A la dernière épidémie, il y avait plus de 100 patients à l'hôpital. Il a fallu ériger des tentes pour abriter une partie des patients.

La bâtisse peut être considérée comme une série de cabines, cinq en tout, dont quatre sont doubles, mesurant chacune 18 pieds sur 16. Il y en a une vaste qui mesure 65 pieds sur 16. Le tout est chauffé à l'huile, chaque cabine contient jusqu'à 4 lits. Il y était entré, une fois, 15 personnes qui se sont échappés. Il a visité l'hôpital, chaque matin et chaque soir, il y a vu le Dr Beard et son fils; mais il ignorait s'il y avait toujours un médecin sur les lieux. Il y a quelques hommes qui soignent les patients. La femme du surintendant passe pour veiller sur les patientes; mais il pense que ce sont les hommes qui font le travail.

Pendant l'épidémie, la mortalité a été de 28 à 29 pour cent. C'est beaucoup. Mais il faut l'attribuer en partie à la virulence de la maladie et au terrain malsain sur lequel s'élève l'hôpital.

Le docteur condamne l'hôpital qui n'est pas fait pour des malheureux atteints de la petite vérole; les bâtisses sont mauvaises et le drainage à peu près impossible.

L'hôpital peut contenir en tout 75 patients. Pendant l'épidémie, il y en avait plus de 100.

Jeunes voleurs.

Sylvester Bowles et Nimrod Meyers, deux jeunes nègres, ont été découverts, hier matin, à deux heures, au moment où ils essayaient d'entrer dans l'établissement de bicyclés de M. Louis J. Godberry, à l'intersection des rues Conery et St-Charles. Les agents de police sont arrivés et ont conduit les jeunes filous à la station de police la plus voisine.

Chute.—Hier, à 5 heures de l'après midi, John Campbell, âgé de 25 ans, est accidentellement tombé d'un wagon, à l'intersection des rues Baronne et Calliope, et a été blessé au corps. Après avoir reçu les soins des étudiants de l'hôpital, il a été conduit à son domicile, rue Magasin, près Tolédano,

Blessé.—Joseph Silva, un arrimeur, travaillant, hier après midi, à bord du steamship Elsie, amarré au pied de la rue St André, s'est blessé au bras gauche. Il a été soigné par les étudiants de l'hôpital.

Mors-aux-dents.—Un cheval attelé à une charrette que conduisait N. S. Bety, a pris le mors-aux-dents, hier après-midi. Arrivé à l'intersection des rues St-Philippe et Broad, le véhicule a versé. Bety jeté à terre, a été légèrement blessé à la tête.

Vols.—A quatre heures et demie dimanche matin, un voleur s'est introduit dans la résidence de Mr, Felix A Gaudin, à l'angle des rues Perrier et Robert et en enlevé quelques pièces de linge.

Les vêtements ont été retrouvés dans la rue par J. Ellis, couleur, qui les a rendus à leur propriétaire.

—Le schooner "Dan B. Castles" amarré dans le bassin à l'intersection de la rue Claiborne, a été visité dans la nuit de dimanche, par un voleur qui a pris, dans la chambre du capitaine E. Pechen, divers objets évalués à $32.

—Mme Mary Daly, rapporte que son magasin d'épiceries, à l'intersection des rues Annonciation et Thalie, a été visité, hier matin, par un voleur qui a fait main basse sur des provisions d'une valeur de $5.

—Dimanche, entre sept et huit heures du soir, un voleur a forcé la porte d'entrée de la résidence de M. E. J. Maumus, rue Royale, près St Pierre, et en a emporté des vêtements et bijoux évalués à $13.

—M. E. Reubion, domicilié rue Marais, entre Marigny et Mandeville, a hier matin, déclaré à la police qu'un voleur a pénétré dans ses appartements, l'avant-dernière nuit et a fait siens des vêtements et une somme de $15.

—Pendant l'absence de F. A. Sandford, couleur, un voleur est entré, ces jours derniers, dans sa boutique, rue Bourgogne 1003, et y a pris une montre et une chaine en argent.

Coup de pied.—Hier matin, à onze heures et demie, Mme Eugénie Bois, âgée de 25 ans, se trouvait dans la cour de sa laiterie, sur le Chemin Gentilly, près de la rue Nelson, quand elle a reçu à la bouche un coup de pied d'un cheval et a eu trois dents brisées.

OPERA FRANÇAIS.

Une Lettre du Directeur Charley.

Nous nous empressons de publier la lettre du nouveau directeur du théâtre de la rue Bourbon. Elle renferme des détails qui intéresseront vivement nos lecteurs.

On reconnait, à chaque ligne, l'administrateur qui connait son métier, l'artiste qui connait son répertoire et le directeur qui connait le personnel chantant de France.

Paris, 4 septembre 1896.

M. l'Editeur,

C'est, comme toujours, avec grand plaisir que je viens vous donner quelques nouvelles de nature à satisfaire la légitime curiosité de vos lecteurs, au sujet de l'Opéra Français.

Aujourd'hui que mes contrats sont terminés avec les éditeurs de musique, je puis vous donner la liste des ouvrages: opéras, opéras-comiques et opérettes qui seront représentés, pendant la saison 1896-97.

Opéras—Guillaume Tell, La Juive, L'Africaine, Les Huguenots, Aïda, Robert le Diable, Le Trouvère, Lucie, La Favorite, Faust, Le Prophète, Samson et Dalila, Lohengrin, Sigurd, Rigoletto, La Traviata, Carmen, Mignon, Hérodiade, Martha, Lakmé, Marion.

Œuvres nouvelles—La Navarraise, La Vivandière, Paillasse, Cavalliera Rusticana, Frédégonde (de Guiraud.)

Opérettes—Le Fille du Tambour-Major, Mme Favart, Joséphine Vendue par ses Sœurs, L'Amour Mouillé, La Mascotte, François les Bas Bleus, Lili, Le Petit Duc, Boccace, Les Cloches de Corneville.

Opérettes Nouvelles—Miss Helyett, le plus grand succès des dernières années—800 représentations à Paris seulement. Les 28 jours de Clairette Alibaba. La Femme à Narcisse, Mlle Carabin, Les petites Dona Juanéta.

Comme vous le voyez les œuvres nouvelles ne manqueront pas.

Vous avez été avisés de l'engagement de Mr. Albers, baryton de grand opera, c'est un artiste de grande valeur, le premier baryton que nous ayons en France. Ne pas confondre avec Albert qui a déjà été à la Nouvelle Orléans. Justement, à son sujet, je reçois, ce matin, une lettre de Mr. Calabrési, directeur de la Monnaie, Bruxelles, me félicitant de cet engagement.

Je viens de terminer avec ma basse noble de grand opéra, M. Athès, des grands théâtres de Bordeaux et de Toulouse—un artiste de véritable valeur.

Je vous ai déjà annoncé l'engagement de Mlle Fédora—la brillante Falcon de la Monnaie, de Bruxelles.

Dans mon prochain courrier, je vous donnerai au complet le tableau de la troupe, et vous verrez que j'ai fait plus que le possible, pour que vous soyez satisfaits, à la Nouvelle-Orléans.

Veuillez, etc.

A. CHARLEY.

Voutes de sûreté.—Nous signalons à l'attention de nos lecteurs un avis par lequel la Compagnie d'Assurances Germania rappelle qu'elle a à la partie inférieure de ses bureaux une immense voute à l'épreuve de l'incendie et des voleurs. Pour une somme infime, on y loue au mois ou à l'année un compartiment où l'on peut déposer ses valeurs. Les désastres financiers de la dernière semaine ont démontré l'utilité de cette voute.

Ce département de la Compagnie d'assurances Germania est sous le contrôle d'un homme excellent, d'un homme connu, aimé, M. Louis Adam qui, par son aménité, sa popularité personnelle, a considérablement accru la clientèle de l'institution.

Charcuterie.—Un nom que nos lecteurs connaissent de longue date, est celui du premier charcutier de notre ville, M. H. Himbert. C'est avec plaisir que les gourmets l'ont dû voir revenu depuis dimanche dernier à ce marché français où durant tant d'années il a débité la meilleure des charcuteries. M. Himbert est, en effet, un artiste en son genre; il fait à la fois bon et beau; car il n'est guère possible de façonner comme lui une pièce quelconque.

L'annonce qu'on a lue dans nos colonnes disait modestement que M. Himbert était retourné au marché français; mais elle a omis de dire que M. Himbert, dont l'établissement est rue Bourbon, près Ste-Anne, a toujours un fonds de charcuteries fines et que cet hiver il remplira toutes les commandes que l'on voudra bien lui confier pour bals, soirée, fêtes de tous genres enfin.

BULLETIN MARITIME.

LUNDI, 14 SEPTEMBRE 1896.

EXPÉDIES EN DOUANE

(Depuis notre dernier Rapport.)

Steamship ang Algoma, Cummings, Belfast, Ir., via Norfolk, Va

Steamship alle Aco, Van Ekeyn, Rotterdam, via Newport News

Steamship (ang) Pascal, English, Liverpool.

ARRIVÉS.

BATEAUX A VAPEUR.

(Depuis notre dernier Rapport.)

Grover Cleveland, Wilcox. Bas du Fleuve
Mabel Comeaux, Comeaux, New Hope
Anna B Adams, White, Montgomery

Arrivages de produits.

(Depuis notre dernier Rapport.)

BAS DU FLEUVE—par steamer Grover Cleveland—485 sacs riz brut

NEW HOPE—par steamer Mabel Comeaux—413 barils sucre 108 barils melasse 1157 sacs riz brut

MONTGOMERY—par steamer AnnaB Adams 694 balles coton

Reçu par les chemins de fer:

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—3247 balles coton

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD & YAZOO & MISSISSIPPI VALLEY RR. 2884 balles coton

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—142 balles coton

N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR—1032 balles coton

SOUTHERN PACIFIC COMPANY—1309 balles coton

N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE—Fret assorti.

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR. Fret assorti.

MADRON—Décédé lundi, 14 septembre 1896, à 8:30 heures A. M., à l'âge de 74 ans, JOSEPH MADRON, natif de Bordeaux, France. Ses amis et connaissances sont respectueusement invités à assister à son enterrement qui aura lieu cette après midi, mardi, 15 septembre 1896, à 4 heures, de sa dernière résidence, No 2221 rue St-Pierre, entre Miro et Galvez.

JOHN BONNOT.

Entrepreneur de Pompes Funèbres

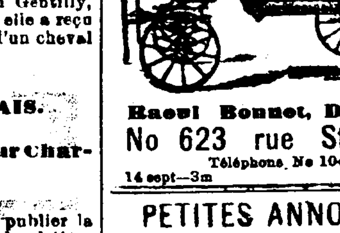

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 rue Ste-Anne,

Téléphone, No 1043.

14 sept—3m

PETITES ANNONCES.

POUR vente de propriétés, meubles, actions, etc., adressez vous à Auguste Huard, encanteur et agent de propriétés, No 721 rue Commune.

A VENDRE.

A VENDRE—Du son de riz, au plus bas prix du marché. Lanaux's Rice Mill, nouveau No 329 rue Décatur.
6 sept—3 semaines

A LOUER.

A LOUER—Café et résidence, coin Décatur et Dumaine. S'adresser, P. M. Godchaux, coin Chartres et Canal. 13 sept—

A LOUER—La grande maison, 1443 Bourbon, convenable à deux familles. S'adresser à Spear et Escoffier, 723 rue Commune.
13 sept—dim mar et jeu.

A LOUER—Café et résidence, coin Décatur et Dumaine. S'adresser, P. M. Godchaux, coin Chartres et Canal. 6 sept—1 sem

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Vve A. Bonhagen vs Johnson J. Ambrose.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE Orléans—No 32,447—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques, rue Septième, entre les rues Baronne et Dryades, le MARDI, 15 septembre 1896, à midi, de la propriété suivante à savoir:

Une bâtisse en bois, seize bancs, une chaire, cinq lampes suspendues, quatre stoves, un orgue. Saisis dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
ED. P. FOLEY, Constable.
5 sept 5 10 15

AVIS AUX CREANCIERS.

E. Greenfield's Son & Co. et als vs la Charles P. Dielmann & Co., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 50,423—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par L. J. Lamothe, receveur de la Chas. P. Dielmann Company, Limited, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
11sept—11 15 20

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 50,297—Division A—Ordre de Cour—John W Duffy vs ses créanciers—Q e la cession des biens du pétitionnaire John W. Duffy soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il e t ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Edgar M. Cahn notaire public, en cette ville, le Quinzième jour de septembre 1896, à 11 heures A. M., dans le but de recevoir la cession de la propriété de l'insolvable dans le but de voter pour ou contre sa décharge de dette, d'élire un syndic et de délibérer sur toutes autres affaires qui pourraient survenir devant cette réunion, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, le 28 août 1896.
Signé: GEO. H. THEARD,
Juge de cette cour, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent sur congé.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
31 sept—1 8 15

CHEVAUX ET MULETS.

Mulets de ville	150@175
Mulets pour habitations sucrières	125@160
Mulets pour riz et coton	60@100
Chevaux de selle et de voiture	150@250
Bons chevaux de trait	100@150
Chevaux communs	50@100

Bulletin Financier.

Lundi, 14 septembre 1896.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Jusqu'ici cette semaine	$2,531,318 00	$371,366 00
Même temps la semaine dernière	2,049,152 00	197,281 00

MARCHÉ MONÉTAIRE.

Nouvelle-Orléans—La demande est modérée avec le montant d'argent considérable et les taux faciles.

Papier exceptionnel	8@—
do A1	8@—
Prêts sur garanties collatérales	7@8
Time do de	7@—
Papier hypothécaire	6@8

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banque.

MONNAIE—

Souverains Victoria	$4 80@4 90
20-francs	$3 80@3 90
Doublons espagnols	$15 40@15 60
25-pesetas espagnols	$4 70
Or léger américain	97@97½c
Argent mutilé américain, par oz	52@54
Dollars mexicains	Nominaux
Sols péruviens	Nominaux
Pesos chiliens	Nominaux
Argent anglais, par £	$4 60@4 80
Billets de la Banque d'Angleterre	$4 80@4 90
Billets de la Banque de France	18¾@19¼

LONDRES—
Taux de la Banque d'Angleterre 2½.
Consols pour l'argent 110⅛.
Pour accompte —.
PARIS—
Rentes—102.85.
ARGENT EN LINGOTS (PAR ONCE.)—
Londres 30.
New-York 65.

CHANGE.

Le STERLING est inactif.

Commercial (60 jours)	479	@479¼
Traites de banques (60 jours)	485	

Les FRANCS sont inactifs.
Francs de commerce (60 jours)....5.23¾
Traites de banques (60 jours)....5.20
REISCHMARKS—94¾.
Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est stable.
Traites de commerce $2 00 d'esc.
Traites de banques au pair.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE ORLÉANS.

Entre les appels de 11 A.M. et de 2 P.M.
$5,000 City 4's.................... 98

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
Canal & Banking Co	100	....	....
Citizens'	100	....	....
Germania National	100	....	....
Germania Savings	100	....	....
Hibernia National	100	175	....
Louisiana National	100	....	140
Metropolitan	100	120	....
N. O. National	100	525	625
People's	50	....	....
Provident Savings	100	....	....
State National	100	....	99½
Teutonia Savings	100	....	102
United States Savings	100	....	95
Whitney National	100	....	....
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	....	50
Firemen's	50	....	....
Germania Ins. Co	100	....	80
Hibernia Ins	100	....	....
Home Ins	100	....	....
Lafayette	50	....	96
Merchants' Ins. Co	100	....	....
Mechanics' and Traders	100	....	....
N. O. Ins. Ass	100	....	72
Sun Mutual Ins	100	116	....
Southern Ins. Co	100	....	92
Teutonia	100	128	135
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	112½	116
Crescent City	100	....	....
Canal and Claiborne	40	36	45
New Orleans City	100	....	125
Orleans	50	....	22
St-Charles Street	50	....	52½
Actions diverses.			
O. C. Slaughterhouse	50	....	36
Imp. Bonded Warehouse	100	....	....
Jefferson City Gas Light Co	100	....	....
Metairie Cem'y Ass	100	....	....
M. L. & B. As	....	....	....
N. O. Gas Light Co	100	....	129¾
N. O. Waterworks Co	100	....	110
N. O. Brewing Ass	100	20½	24
Jackson Brewing Co	100	....	....
N. O. Cold Storage Co	100	....	....
French Opera Association	250	....	....
N. O. Land Co	10	....	8
Sugar Shed Co	60	....	....
Louisiana Electric Light Co	100	....	....
Standard Guano & Chem. Co	100	....	....
St. Martin's Oil Works	....	....	....
S'dard F'less Ex. Co. of Chicago	10	....	40c
Jockey Club	100	....	....
Comb. T. Stand	....	....	....
Edison Elec. Co	....	....	....
Takamine Ferment Co	....	....	....
Rosetta Gravel	100	....	....
Varie. Theatre	....	....	....
Stafford Mineral Spring	....	....	....
Independent Oil Works	....	....	....
Young Men's Ath. Club	....	....	....
Traction Pref'd	....	....	....
do common	....	....	....
Algiers W. W. & Elect. Co	....	....	....
Bons d'Etat.			
New Consols	....	92½	94
Constitutional Bds	....	....	....
Levee Co.			
Atchafalaya Levee Bds	....	94	100
Bossier Lev. Bds	....	....	....
Caddo Levee Bonds	....	....	93
5th District Levee Bds	....	93	98
Lafourche Lev. Bds	....	....	100
Lake Borgne Lev. Bds	....	....	....
Pontchartrain L. B. 15 yrs	....	....	....
Pontchartrain L. B. 20 yrs	....	95½	100½
Pontchartrain L. B. 50 yrs	....	....	....
Red River Atch. & B. B. Bds	....	....	....
Tensas Basin Bonds	....	....	....
Bons de ville.			
Premiums	....	177¼	178½
Premium drawn number	....	....	....
City 4's	....	97½	98¼
City 7's, gold	....	....	....
Privilege on Nos	....	....	....
Bons divers.			
United States 4's of 1907	....	106	....
U. S. 4's of 1925	....	114	....
U. S. 5's	....	109	....
Cotton Exchange Stock	....	....	....
Mech., Dealers and Lumb	....	....	....
Sugar Exchange	....	....	....
Canal and Claib. St. R.R. mort	....	....	....
Jackson Brewery 1st Mort. Bds	....	....	....
Jackson Brewery 2d Mort. Bds	....	....	....
Morgan's L. and T. R. R. 7's	....	....	124
Morgan's L. and T. R. R. 6's gold	....	....	116
Tex. & Pac. RR. 1st gold mort	....	....	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort	....	....	....
Crescent City RR. 1st 6s	....	....	....
Crescent City RR. new 5s [Gold]	....	....	....
N. O. City RR. Co. mort 6s	....	....	....
N. O. City and Lake 5s [Gold]	....	92½	97
Natchitoches R. River Valley Bds	....	....	....
Orleans RR. 6s [Gold]	....	....	100
St-Charles St. RR. mort	....	....	....
Carrollton RR. Co. mort 1902	....	....	....
Carrollton 2nds 12 yrs [Gold]	....	....	....
Carrollton 13 yrs [Gold]	....	....	....
Carrollton 14 yrs [Gold]	....	....	....
N. O. Waterworks 1st mort	....	....	....
New South Bld Ass'n A	....	....	....
C	....	....	....
N. O. Brewing Ass'n bonds	....	78½	81
Wyton Land Company Bond 6s	....	....	....
5s	....	....	....
Edison Bonds	....	....	....
La. Elect. Light Co. 1st mort	....	....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort	....	....	....
Levee S. Cotton Press mort	....	....	....
Cotton Exchange 1st mort	....	....	....
Certificats et Warrants.			
Police certificates	....	....	....
School certificates	....	....	....
City scrip, new	....	....	....
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1880	....	....	....
Unpaid State coupons No 12	....	12c	....
State school warrants	....	....	....
Interstate Trans'n Co	....	....	....
C. St. L. & N. O. Gold 5s	....	....	....
American Brew'g Co. B's	....	....	....
Algiers W. W. & Elect. Bds Gold	....	....	....
Canal & Claib. St RR. Mort. [Go'd]	100	....	....

Bulletin Commercial.

Lundi, 14 septembre 1896.

COTON.

MARCHÉ DE LA NLLE-ORLÉANS
SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 4 000 balles et 1,650 à arriver.
Le marché est stable.
Les cotons tachés sont de ⅛ à ⅜c. plus bas que les cotes

	Aujourd'hui	
Low Ordinary	6 5/16	nom
Ordinary	6 13/16	"
Good Ordinary	7⅜	
Low Middling	7⅞	
Middling	7 13/16	
Good Middling	8	
Middling Fair	8 9/16	nom
Fair	9⅞	"

N. O. FUTURES

Stables.

Janvier	7,94@7,95
Février	7,98@8,00
Mars	8,02@8,04
Avril	8,06@8,08
Mai	—@—
Juin	—@—
Juillet	—@—
Août	—@—
Septembre	7,72@7,74
Octobre	7,74@7,75
Novembre	7,81@7,83
Décembre	7,88@7,89

Les ventes comprenaient 28,900 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à—

Galveston	7 11/16
Mobile	7 9/16
Savannah	7⅝
Charleston	7 7/16@7½
Wilmington	8
Norfolk	7 15/16
Baltimore	8⅛
Boston	8⅛
Philadelphia	8⅞
Memphis	7 13/16
Augusta	7⅞@—
St-Louis	7 15/16

MARCHÉ DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Calme.
Cotes: Middling Gulf 8⅞.

N. Y. FUTURES.

Stables

Janvier	8,26@8,27
Février	8,30@8,31
Mars	8,34@—
Avril	8,38@8,39
Mai	8,41@8,42
Juin	8,44@8,45
Juillet	—@—
Août	—@—
Septembre	8,08@8,10
Octobre	8,11@8,12
Novembre	8,11@8,12
Décembre	8,18@8,19

Les ventes comprenaient 138,600 balles.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—	
A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre	64,300 balles
Même temps l'année dernière	21,291 balles
A tous les ports des Etats-Unis	300,944 balles
Même temps l'année dernière	71,974 balles
EXPORTATIONS A L'ETRANGER—	
De la Nouvelle-Orléans depuis le 1er septembre	20,033 balles
Même temps l'année dernière	16,821 balles
De tous les ports des Etats-Unis	88,496 balles
Même temps l'année dernière	27,290 balles
STOCKS—	
A la Nouvelle-Orléans	30,124 balles
Même temps l'année dernière	72,343 balles
Dans tous les ports des Etats-Unis	402,461 balles
Même temps l'année dernière	318,502 balles

MARCHÉ DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Ferme
Cotes—4 11/16 pour le Middling Américain

FUTURES.

A peine stables.

MARCHÉ DU HAVRE

SUR PLACE.

Calme et stable.
Cotes—59 fr. pour l'Ordinaire (sur place), 57 fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 55 fr. pour le Bas (sur place).

FUTURES.

Stables.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ⅛@¼c plus élevé par livre pour le sucre, et 3@5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE—OPEN KETTLE—Il n'y en a pas en premières mains.

CENTRIFUGAL—Calme.

Granulated	—@—
Whites	3⅞@3⅞
Yellows	3 7/16@3 13/16
Seconds	2⅛@3 7/16

MELASSE—OPEN KETTLE—Il n'y a pas de open kettle en premières mains.

CENTRIFUGAL—Stable d'après la qualité, 3@9c.

SIROP.......................... Nominal

SUCRE RAFFINE—

Cut Loaf	5⅛
Powdered	5⅛
Standard granulated	4 13/16
Confectioners' A	4 11/16

Marché fort.
Les marchands et les "jobbers" sont alloués ⅛c et 1/16c au-dessus des cotes pour les forts lots.

RIZ.

[A la Bourse.]

RIZ ECALE—Stable. Assez bonne demande.

Head	Fancy	5⅛@5⅜
	Choice	5 @5⅛
	Prime	4½@4⅞
	Good	4⅛@4⅜
	Fair	3¾@4
Ordinary		3 @3¼
Common		2½@3⅛
Screenings		2¼@2⅝
Inferior		Nominal
No 2		1⅛@1⅞

RIZ POLI—Ton. $15 00 à ——.
SON—$7 00 à 8 00.
RIZ BRUT—Stable.
Riz brut.................... $1 50@4 00

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:

FARINE—

Patents, le baril	$——	@3 50
Extra fancy	$3 10	@3 20
Fancy	Nominal	

FARINE DE MAIS—$1 50 à ——.

Hors de la Bourse les prix de farine et de farine de maïs sont de 25 à 50c. plus cher par baril. Les prix suivants sont ceux du jobbing trade:

CREAM MEAL—Choice $—— à 1 95.
GRITS—$2 00 à ——.
HOMINY—$3 00 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$4 25.
OAT MEAL—$4 25 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

MAIS—On cote 28 à 29 pour le blanc, 29 à 30 nom. pour le mêlé et 31 à 32 pour le jaune.

AVOINE—No 2 de l'Ouest 26 à 26½; Choix —— à 27; Texas No 2 —— à ——.

SON—45 à 47½c.

FOIN—Prime $13 50 à 15 50; Choice $16 50 à 17 50.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:

MESS PORK—$7 00@7 25.

VIANDES SALEES SECHES—

Epaules	4½@4⅝
Short rib sides	—@4
Long clear sides	—@—
Short clear sides	3⅞@4
BACON—	
Epaules	—@4⅞
Short rib sides	—@4⅞
Long clear sides	—@—
Short clear sides	4½@4⅝
GRAISSE—	
En tierçons, refined	—@4
Lard pur	—@4⅛

JAMBON—10 à 10¾.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c. pour les autres articles provenant du porc.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:

CAFE RIO—

Fair, la livre	15⅝
Brly fair	15⅛
Low fair	14⅝
Strictly ordinary	14⅛
Good ordinary	13⅞
Ordinary	13⅜
Low ordinary	12⅞
Common	11⅝
Low common	10⅝@11⅛
CORDOVAS MEXICAINS—	
Prime	18¼
Good	17¾
Fair	17¼
Barely fair	17
Low fair	16¾
SANTOS—	
Good	16⅜
Fair	15⅞
Brly fr	15⅝
Low fair	15⅜
Strictly ordinary	14⅞
Good ordinary	14⅝
Ordinary	Nom.
Common	10⅝@12⅜

Coatepec du même grade ½c. plus élevé, et Oaxaco 1c. plus élevé.

BEURRE—

Western Creamery—Extra	18	
Extra firsts	17	@—
Firsts	16	@—
Western Dairy—Extra	12	@13
Extra firsts	10	@11
Firsts	8	@9

Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE—

New York creams	10½
Twins, full cream	9½
Young America's, full cream	9½
Singles	10½

Jobbing un peu plus élevé.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Lot $7 00 à —— par ton.
Farine de graine de coton au dépôt $16 00 à 16 25 per short ton, pour l'exportation $18 00 à 18 50 f. o. b. per long ton.
Oil cake—$18 00 à 18 50 pour l'exportation f. o. b.

Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition) — Prime crude 19½c.; refined per gallon 23 à 24c.

TOILE D'EMBALLAGE — Prix de American Manufacturing Co. Bagging F. O. B.: 2¼-pound 6⅛c. per yard; 2-pound 6⅛c; 1¾-pound 5⅜c.

Twine—Jute 6c. la livre; Hemp 10c.

COTTON TIES—Arrow, 50 livres, 73 à 75c.; steel arrow 45 livres 75c.

FRUITS ET NOIX.

POMMES—	
Par baril	$1 00@1 50
ORANGES—	
Par boite	—@—
LIMONS—	
Par boite	3 50@4 50
COCO—	
Par 1000 loose	23 00@25 00
Par 100	3 00@——
ANANAS—	
Par douzaine	75c.@1 50
BANANES—	
Par régime	1 25@1 50
RAISINS—	
Par boite	85c.@1 00
POIRES—	
Par baril	2 00@4 50
PECHES—	
Par boite de 1/3 de boisseau	25@75c.
GRAPES—	
De la Californie, par 1/2 crate	1 50@2 25
PISTACHES—	
Par livre	20c.
PACANES—	
De la Louisiane, par livre	5@20c.
Du Texas, par livre	4@9c.
FRAISES—	
Par pinte	3@5c.
MELONS D'EAU—	
Par 100	8 00@15 00

Jobbing un peu plus élevé que les prix ci-dessus.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre en lots.)

POMMES DE TERRE—Par baril 95c. à $1 30.

PATATES DOUCES—Ordinaires par baril $1 00 à 1 25.

YAMS—$—— à ——.

OIGNONS—Par baril $1 15 à 1 50.

CHOUX—4 à 7c. par tête; $1 25 à 1 50 per crate.

AIL—10 à 40c. par macorne.

TOMATES—50c. à $1 00 par boîte d'un boisseau.

CHOUCROUTE—$4 00 à 4 50 le baril.

VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1 à 2c. de plus par douzaine d'œufs.

Grosses volailles de l'Ouest, la douzaine	$3 00@4 00
Poulets	1 00@3 25
Canards	3 00@3 50
Oies	4 00@4 25
Dindes	Nominales
Grosses volailles de la Louisiane, la douzaine	$2 40@3 00
Poulets	1 00@2 25
Canards	2 75@3 25
Oies	2 50@3 00
Dindes	Nominales

ŒUFS—De la Louisiane, 14 à ——c; autres qualités 13½ à 14c.

SUIF — 3c. la livre pour celui de la ville; 2¼ à 2½c. celui de la campagne.

CIRE D'ABEILLE — Prime yellow 20c la livre

LAINE — Burry 5½c. la livre; Louisiana clear 9 à 10c.; clear Lake 11c.

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 4½c.; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 3¾c.; kips 14 à 30 livres 4½c.; peaux de veau 50c. pièce; grub selection 3½c.

PEAUX DE LA CAMPAGNE—Wet salted sound 3½c., dry salted 5½c.; dry flint 6½c. la livre.

PELLETERIE—Otter $1 00 à 6 00; castor 25 à 50c. pièce; racoons 10 à 25c.

PEAUX—Chevreuil 16c. la livre; mouton 10 à 50c. pièce; chèvre 10 à 15c.

MOUSSE — Mêlée 1 à 1¼c. la livre; grise ⅜ à 1c.; noire 1½ à 1¾c.

CORNES—Cornes de bœufs, prime, —— à 4c. pièce.; cornes de vaches —— à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $2 00 à 2 25; goudron de charbon $3 75 à 4 00 le baril; goudron de pin $3 50 à 3 75. Résine selon la qualité $1 40 à $2 10.

Essence de térébenthine 22⅛.

Jobbing 2c. de plus le gallon.

TONNELLERIE—La demande est modérée. Nouveaux boucauts de sucre et boucauts de sucre de seconde main en demande modérée.

Nouveaux boucauts de sucre	$2 40
.. barils de mélasse	1 10
.. Demi-barils de mélasse	75c.
Boucauts de sucre 6 hoops	32c.
do do 8 hoops	33½c.
Barils de riz	33½c.
Hogshead hoop poles	$40 00
Bbls hoop poles, par 1000	$16 00
Hhd staves, par 1000	Pas de demande
Bbls staves, per 1000	$12 00

Jobbing plus élevé.

CHARBON.

PITTSBURG — Par chaland 27 à 29c. famille 50c. le baril, $5 00 le boucaut; car loads $4 00 à 4 50 per ton.; anthracite $9 00 à 9 50 le ton.; bateaux 35 à 40c. le baril; steamers $3 25 à 3 50 la tonne; habitation (sur la rive) 32½ à ——c.

ALABAMA—Par baril Corona 45c.; Corona nut coal 35c.; splint coal 45c; nut splint coal 35c.; Cahaba 45c.; steam coal sur chars $3 00 à 3 25 le ton.

VINS ET LIQUEURS.

	Par gallon
Cognac—In Wood—	
Otard, Dupuy & Co. vintage 1893	$4 25
Otard, Dupuy & Co. vintage 1891	4 50
Otard, Dupuy & Co. vintage 1890	4 65
Otard, Dupuy & Co. vintage 1889	4 80
Otard, Dupuy & Co. vintage 1888	5 10
Otard, Dupuy & Co. vintage 1883	5 50
Otard, Dupuy & Co. vintage 1878	6 25
Otard, Dupuy & Co. vintage 1875	6 50
Otard, Dupuy & Co. vintage 1870	7 25
Otard, Dupuy & Co. vintage 1865	8 25
Otard, Dupuy & Co. vintage 1860	9 00
Otard, Dupuy & Co. vintage 1854	9 75
Californie de Lachman & Jacobi. 1887	3 00
Californie de Lachman & Jacobi. 1889	2 75
Gustave Moutet, Callonges sur Saone, (Rhone), vintage 1878, 114 deg. proof	6 00
Gustave Moutet, Callonges sur Saone (Rhone), vintage 1882, 102 deg. proof	6 50

Whiskey, Gin et Rum—

Pêche, vieux, le gallon	2 25@	3 50
Pomme, le gallon	2 25@	3 50
Burke's old Irish Whiskey, 12 quarts	....@	9 50
Burke's Old Scotch Whisky, 12 quarts	....@	10 00
Ouest	1 15½@	1 16
Bourbon	1 40@	3 50
Seigle	1 50@	3 50
Booze, 117 deg. proof	....@	4 50
Irlande, 117 deg. proof	....@	4 50
Duffy's malt whisky, par caisse	....@	8 50
Genièvre—Du pays, de New-York ou de Philadelphie, par gallon	1 15@	1 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon	....@	3 [illegible]
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse	....@	7 85
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par caisse	....@	7 00
Holland, par caisse	....@	7 50
Rum de la Jamaïque, 115 deg. proof, par gallon	....@	4 00
Rum de Santa Cruz, 117 deg. proof	....@	4 00
Rotterdam, Green Boxes, 12 quarts, key brand	....@	6 50
Rotterdam Gin, Green Boxes, 12 quarts, anchor brand	....@	6 50
John De Kuyper & Son, Rotterdam, green cases de 12 bouteilles	....@	8 50

Champagnes, Par Caisse—12 quarts, 24 pints

Ruinart Brut	$31 50	$33 00
Mumm's Extra Dry	31 00	33 00
Louis Roederer	31 00	33 00
Piper Heidsieck	29 00	31 00
Veuve Cliquot, Ponsardin, Reims, yellow label	34 00	36 00
Delbeck & Co.'s extra Dry, qts	29 50@	31 50
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts	28 00@	30 00
Moët & Chandon white seal, qts	31 00@	33 00

Liqueurs, Marie, Brizard & Roger—

Anisette, en panier de 2 pomponettes	$3 05
Anisette, 12 bouteilles, qts., par caisse	$13 50
Curaçao, 12 quart jugs superfine, caisse	13 50
Maraschino, 12 bouteilles, caisse	11 00
Punch au Cognac, 12 quarts, caisse	11 25
Punch au Cognac, 12 litres, caisse	12 25
Eau-de-Vie de Dantzick, 12 qts, caisse	13 00
Assorted in 12 decanters, bouchons en verre, caisse	15 75
Assorted in 12 quarts bouteilles, caisse	13 00
Crême de Vanille, 12 qts bout., caisse	13 00
Cocao Vanille, 12 qts bout., caisse	13 00
Crême de Noyau, 12 qts bout., caisse	13 00
Pralines grillées à la Vanille, 12 quarts, caisse	13 50
Cocao chouva à la Vanille, 12 quarts, caisse	14 00
Green Menthe, 12 grandes bouteilles, caisse	14 00
Green Menthe, 24 short quart bottles caisse	16 00

Cordials—E. Cusenier Fils Aîné & Co.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

MARDI, 15 SEPTEMBRE 1896.

Haut du fleuve—MABEL COMEAUX, à 12 M

Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 A M

St-Louis—CITY OF ST-LOUIS, à 5 P M

MERCREDI, 16 SEPTEMBRE 1896.

Natchez—NATCHEZ, à 5 P M

Bayou Sara—ST-JOHN, à 5 P M

VENTES A L'ENCAN.

PAR SIMMONS & COHN.

ANNONCE JUDICIAIRE

LE CONTENU ENTIER
—DES—

"Kursheedt Marble Yards".

E. J. Kursheedt vs ses Créanciers.

PAR SIMMONS & COHN, Encanteurs. Le MARDI, 15 septembre 1896, à 11 heures A. M., au chantier de marbre 540 rue du Camp, en face de la Place Lafayette, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 2 sept. 1896, nous procéderons à la vente aux enchères publiques, **pour au comptant, chaque lot séparément**—

Le contenu entier des chantiers de marbre 540 rue du Camp, consistant en Monuments en Marbre et en Granit, Vases, Statues, Manteaux, Marbres, Pierres-à-Chaux plates et en bloc, Pierres de rebords, Derricks, Outils, Fournitures de bureau, Pupitres, Tables, Coffre-fort, "Trucks", Bancs, Cordes et Blocs.
4 sept—4 9 13 15

PAR HARRY H. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charmant Cottage Double,

Bien Situé, Rue Camp, Sixième District.

UN BON PLACEMENT

Succession d'Auguste Hagardorn—No du Dossier 50,119.

A L'ENCAN. CONDITIONS FACILES

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur—Bureau, No 143 rue Carondelet, le MARDI, 15 Septembre 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 14 août 1896, No du dossier 50,119, pour le compte de la succession d'Auguste Hagardorn, il sera vendu aux enchères publiques—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Camp, Magasin, Constantinople et Austerlitz, lequel mesure 31 pieds de face sur la rue Camp, par une profondeur de 120 pieds, le tout plus ou moins, et entre lignes parallèles, et est composé d'une grande partie du lot désigné par le No 11, sur un plan fait par A. S. Phelps, voyer, en date du 15 février 1849, et un pied pris du fond des lots désignés par les Nos. 7, 8, 9 et 10 sur le même plan que ci-dessus.

Les améliorations consistent en cottage double en bois connu comme les Nos 3940 et 3942 rue du Camp, contenant 3 chambres et cuisine de chaque côté, citerne et dépendances, et rapporte $24 par mois de loyer

Termes et condition—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance à un et deux ans avec 8 0/0 par an d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant en plus de son enchère, la moitié des taxes de l'année courante 1896.

Acte de vente pardevant Ernest Commagère, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
16août—16 23 30 sept—6 13 à date

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations, etc.,
—D'UNE—
GROCERIE et d'une PHARMACIE,
—AUSSI—
2 mulets et 2 wagons.

Amédée L. Fernandez vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 50,741—En vertu d'un ordre de vente daté le 14 sept. 1896, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le VENDREDI, 25 septembre 1896, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, coin des rues N. Peters et Alabo.

Un lot de groceries assorties, vin, liqueurs, etc., et stock et installations, etc., dans la grocerie dans le dit local, d'après l'inventaire.
Aussi deux mulets, deux wagons, etc.
Et immédiatement après:

Sur les lieux, coin des rues N. Peters et Tchoupitoulas.

Le stock de médecines, etc., et installations dans la pharmacie dans le dit local, d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 sept—15 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'actions, de billets, de réclamations, etc.

B. J. Schneider vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 48,855.—En vertu d'un ordre de vente en date du 4 septembre 1896, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 18 septembre 1896, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Cinq actions du fonds capital de la Mutual Loan and Building Co.
Une action du Mechanics Dealers and Lumbermen's Exchange.
Une action du Southern Athletic Club.
Une action du Car Fender Co.
Huit et demi actions F. Knapp Mnfg Co.
Cinq actions Central Lumber Mnfg Co.
Une action Olympic Club.
Un billet à ordre Max Hermann pour $300.
Un billet à ordre de H. Gause pour $214.
Réclamation contre la Hanson City Lumber Co., $3,150.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
7 sept—7 11 15 18

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mary A. Roust.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 48,799—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par W. C. Roust, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
6 sept—6 10 15

Succession de Mme E. Clime.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 58,376 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par P. F. Herwig, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
11sept—11 15 20

Succession de James G. Belden.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 50,800 — Division D—Attendu que James Webster Belden a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu James G. Belden, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
11 sept—11 15 20